

Point Fourrages



La sécheresse s'est installée sur le département, malgré quelques orages très localisés qui « sauvent les meubles » pour les cultures estivales qui ont pu en bénéficier (maïs, sogho,...). En l'absence de précipitations significatives, les prairies souffrent et, à l'exception des luzernes, les prairies sont à la peine. Les stocks sur pieds pour le pâturage s'amenuisent rapidement et certains lots doivent déjà être affouragés au pré. Attention à ne pas surpâturer les prairies pour ne pas compromettre leur redémarrage lorsque les conditions redeviendront favorables à la pousse. Laisser une hauteur d'herbe supérieur à 5 cm permet de préserver les racines des plantes en créant un effet parasol.

Ovins : préparer dès maintenant les brebis à la mise en lutte

Les brebis qui affichent un bon état corporel au moment de la mise en lutte présentent les meilleurs taux de fertilité et de prolificité. En cas d'amaigrissement prononcé durant la période estivale, le flushing est alors nécessaire avant la mise en lutte pour une reprise d'état des animaux. Compte tenu du prix des aliments, l'idéal serait que les brebis ne maigrissent pas trop durant l'été. En effet, il faut 40 kg de céréales pour faire prendre un point de note d'état corporel avec une ration à base de foin de qualité moyenne. La remise en état pour la mise à la reproduction serait alors coûteuse sans repousse d'herbe. En conséquence, si la ressource fourragère vient à manquer pour les brebis qui allaitent actuellement, une solution à envisager serait un sevrage plus précoce qu'à l'accoutumée, soit à partir de 70-80 jours. Les agnelles conservées pour le renouvellement et fraîchement sevrées pourront être alors mises au pâturage dans les repousses des prairies fauchées.

Vigilance vis-à-vis des strongles :

En été, *Haemonchus contortus*, strongle très pathogène, peut être une cause de mortalité subite au pâturage. Les signes observés sont ceux de l'anémie (œil ou gencive rose pâle à blanc porcelaine). La diarrhée et la maigreur sont rarement observées. Le risque est accentué avec la chaleur et l'humidité.

Restez vigilants après un orage et demandez conseil à votre vétérinaire.

PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

Des conseillers à votre écoute

Contact bureau Nevers

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr



Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

Avec le soutien financier de :

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale d'aménagement agricole et rural CASDAR
LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE